

CDEN du 1<sup>er</sup> avril 2025

Monsieur le Directeur académique, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Avant toute chose, les administrateurs de la FCPE 33 et de la PEEP 33 souhaitent la bienvenue en Gironde à Monsieur PESTEL, nouveau Directeur académique.

Mais en Gironde comme dans les autres départements, nous ne pouvons nous satisfaire des conséquences des restrictions budgétaires décidées par le gouvernement. Il faut profiter de la baisse annoncée des effectifs pour augmenter la qualité des conditions d'enseignement en diminuant le nombre d'élèves par classe. C'est une des mesures qui, par ricochet, ne pourra que redonner l'envie d'investir l'école sereinement, aux élèves, aux familles tout comme aux professeurs et futurs enseignants.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui pour interroger le Conseil départemental sur la nouvelle tarification de la restauration scolaire. Comment les familles les plus en difficulté, mais aussi les autres, vont-elles pouvoir assumer une augmentation de 16,5 % du prix du repas. La mise en place d'une tarification en fonction du revenu des familles ne serait-elle pas plus juste et plus facile à assumer pour les familles qui sont touchées de plein fouet par l'inflation actuelle. Le risque de désinscription massive à la restauration scolaire est réel alors même que pour certains enfants le repas au collège est le seul repas complet de la journée.

Au collège toujours, nous maintenons notre demande d'abandon pur et simple de la réforme du choc des savoirs et des groupes de niveau/besoin. Ils accroissent les inégalités socio-spatiales et le mal-être des jeunes comme des enseignants, stigmatisent les élèves en difficulté. Ils rendent les emplois du temps complexes et décousus pour les élèves comme pour les enseignants. Ils augmentent les problèmes de remplacement des professeurs et leur motivation à rester ou à entrer dans la profession. La réforme du « choc des savoirs », doit être abandonnée pour une justice républicaine dans l'affirmation d'une École publique égalitaire et inclusive, qui puisse donner leurs chances à tous les élèves.

Au lycée, la réforme et le calendrier de Parcousup continuent à mobiliser les familles. Plus de critères objectifs de sélection doivent être donnés aux formations post-bac ; dont nous avons déjà demandé un grand nettoyage de l'offre privée peu fiable. Pour cela il faut intégrer des épreuves nationales aux données de sélection Parcousup et permettre aux épreuves de spécialité, qui comptent pour 32% dans la notation du baccalauréat, d'avoir lieu au plus tôt fin avril. C'est le seul moyen de lutter contre ce baccalauréat 100% local, criant d'inégalité et de mal-être psychologique, qui a été mis en place.

Cette réforme continue à être délétère pour l'ensemble des élèves qui sont sous pression dès leur entrée en première. Le contrôle continu génère des stratégies d'évitement ou/et des angoisses paniques. Les équipes pédagogiques ont elles aussi à supporter l'angoisse des élèves et la pression des familles. L'égalité d'accès aux études scientifiques que déclarait défendre cette réforme est mis à mal. Son impact est massif sur l'affaiblissement des filières scientifiques et sur la parité. Pour exemple, en 1965, un garçon avait 1,8 fois plus de chance d'avoir un baccalauréat scientifique qu'une fille, aujourd'hui, un garçon a 2,3 fois plus de chances d'avoir un bac sciences !

Par ailleurs, comme on pouvait le craindre, les restrictions budgétaires se portent prioritairement sur des crédits réservés à la culture, aux sorties pédagogiques, à la prévention. Les associations de PARENTS sont même parfois sollicitées pour compenser, mais ce n'est pas leur rôle. Il faut sécuriser ces ressources

Pour finir, nous dénonçons avec véhémence le partenariat que le ministère de l'Éducation nationale est en train de mettre en place avec Microsoft. Ce qui doit prévaloir c'est la mise en place d'une véritable priorité au logiciel libre et aux formats ouverts dans le secteur public en commençant par l'Éducation nationale. C'est une priorité que nous devons soutenir afin de permettre de ne pas habituer les élèves à utiliser des outils numériques dont les données peuvent à tout moment être récupérées et utilisées par les Gafam dans un but mercantile, et dans le cadre du « Patriot Act ».

Il faut permettre aux jeunes de conserver leur libre arbitre face aux outils numériques sans biaiser leurs choix futurs d'outils, à titre personnel comme professionnel. Nous devons leur permettre de développer une culture et un savoir faire numérique indépendants, créatifs et riches. Nous devons être attentifs à ce que l'Éducation nationale ait pour objectif de former de jeunes citoyens et non des futurs clients de Microsoft. Aussi nous exigeons la souveraineté numérique des institutions publiques et dénonçons l'Avis (n° 25-28385) publié le 14 mars 2025 qui va permettre au ministère de l'Éducation nationale de dépenser 152 millions d'euros pour s'aliéner et rendre dépendant aux Gafam des générations entières d'élèves. Les conséquences seront dramatiques à l'image de ce que nous pouvons constater outre-Atlantique. Protégeons nos valeurs de liberté d'agir et de penser, d'indépendance et d'égalité, face à l'invasion des valeurs mercantiles qu'on essaie de nous imposer.

Attachés à la réussite de tous les jeunes, nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins, qui permettent aux établissements scolaires de jouer pleinement leur rôle.

Toujours nous nous élèverons contre la destruction du service public d'éducation.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les administrateurs de la PEEP 33 et de la FCPE 33